

H Performance 6

Derivatives & Cross Asset Solutions

Caractéristiques principales FR0011477090

Avertissement

Vous souhaitez réaliser une transaction répondant aux objectifs d'investissement suivants :

Durée : 8 ans

Indexation choisie : Indice EURO STOXX 50[®]

L'indice EURO STOXX 50[®] est composé des 50 premières sociétés de la zone Euro, sélectionnées sur la base de la capitalisation boursière, du volume des transactions et du secteur d'activité. Il respecte une pondération géographique et sectorielle qui reflète de manière fidèle la structure et le développement économique de la zone Euro.

But : Placement

Profil de risque : Produit de placement comportant un risque de perte intégral du capital à l'échéance

Vous déclarez avoir reçu et pris pleine et entière connaissance de la documentation qui vous a été fournie sur le produit envisagé, et en particulier l'information sur les risques de ce produit, que vous considérez comme suffisante. Concernant la valorisation du produit à une date déterminée, vous reconnaissez avoir été informé qu'en fonction de l'évolution des conditions de marché, celle-ci est susceptible d'être inférieure à la valorisation initiale et ce, qu'il s'agisse ou non d'un produit à capital garanti à échéance. Ce cas peut se présenter alors même que la performance du (des) sous-jacent(s) du produit est positive et/ou que le produit détache un coupon.

Vous déclarez en outre être une personne habilitée à traiter la transaction envisagée.

Vous serez réputé agir pour votre propre compte, avoir pris la décision de conclure cette transaction de manière indépendante et vous être assuré que cette transaction est adaptée à votre situation ou à celle de votre client après avoir éventuellement pris avis auprès de vos conseils habituels si vous le jugez nécessaire. Vous devrez procéder à votre propre analyse des aspects juridiques, fiscaux, comptables et réglementaires de cette transaction afin de pouvoir déterminer les avantages et les inconvénients de celle-ci et ne pas vous en remettre pour cela à Derivatives Capital et/ou l'une de ses filiales. Derivatives Capital ne pourra pas être tenu pour responsable des conséquences financières ou autres liées à la mise en œuvre de la transaction décrite dans le présent document.

Obligations 8 ans à Capital Non Garanti et Lié à la Performance de l'Indice EUROSTOXX 50[®]

Ce document ne constitue pas une documentation définitive et juridiquement contraignante. Si vous relevez des contradictions, merci de nous les signaler au numéro de téléphone indiqué ci-dessus. La Documentation définitive et juridiquement contraignante sera disponible à la Date d'Emission.

Ce produit est une obligation de Droit Français émis dans le cadre d'une offre en public en France. Obligation à capital non garanti. En cas de discordance entre ces Termes et Conditions Définitifs et les Conditions Définitives (Final Terms), les dispositions des Conditions Définitives prévaudront.

1. Caractéristiques Principales Des Titres

Type d'Instrument	Obligation à capital non garanti
Emetteur	BNP Paribas (Moody's A2, Standard & Poor's A+, Fitch A+)
Code ISIN	FR0011477090
Code Commun	TBD
Agent de Calcul	BNP Paribas Arbitrage S.N.C.
Date de Transaction	15/04/2013
Période de commercialisation	Du 15/05/2013 au 28/06/2013, le prix d'offre pour une Obligation, évoluera à un taux annuel de 1% pour atteindre 100% à la Date de Constatation Initiale, selon la formule ci-dessous : $\text{TBD}\% * (1 + 1\% * \text{Nb}(t) / 365)$ avec : "Nb(t)" désigne, le nombre de jour calendaires entre le 15/05/2013 (inclusive) et la date "t" 28/06/2013 (inclusive) à laquelle le prix d'offre des Obligation sera calculé.
Date de Constatation Initiale	28 juin 2013
Date d'Emission	15 mai 2013
Date de Constatation Finale	28 juin 2021
Date de Remboursement Final	12 juillet 2021
Devise	EUR
Montant de l'Emission	EUR 30 000 000

Nombre d'Obligations	30 000
Montant Nominal par Obligations (N)	1 Obligation = EUR 1 000
Prix d'Emission	99,88%
Cotation	Euronext Paris
Offre au public	Oui, en France
Indice Sous-Jacent	EUROSTOXX 50 ®
Remboursement Anticipé	Si, à la Date d'Evaluation de Remboursement Anticipé n, le niveau de clôture officiel de l'Indice est supérieur ou égal au Niveau de Remboursement Anticipé n, alors, à la Date de Remboursement Anticipé n correspondante, l'Emetteur remboursera chaque Obligation au Montant de Remboursement Anticipé n calculé comme suit :

$$N \times [100\% + n \times 30.00\%] \text{ avec } n = 1, 2 \text{ et } 3$$

n	Date d'Evaluation de Remboursement Anticipé n	Date de Remboursement Anticipé n
1	29 juin 2015	13 juillet 2015
2	28 juin 2017	12 juillet 2017
3	28 juin 2019	12 juillet 2019

Niveau de Remboursement Anticipé n

$$120\% \times \text{Indice Initial}$$

Remboursement Final

A la Date de Remboursement Final, si les Obligations n'ont pas été préalablement remboursées ou rachetées ou annulées par l'Emetteur avant la Date de Constatation Finale, l'Emetteur remboursera chaque Obligation au Montant de Règlement suivant :

1) Si, à la Date de Constatation Finale, Indice Final est supérieur ou égal à 120% Indice **Initial**, alors l'Emetteur remboursera par obligation le Montant de Règlement suivant :

$$\text{Valeur Nominale} \times [100\% + 120\%]$$

2) Sinon si, à la Date de Constatation Finale, Indice Final est inférieur à 120% Indice **Initial** mais supérieur à la Barrière de Protection du Capital, alors l'Emetteur remboursera par obligation le Montant de Règlement suivant :

$$\text{Valeur Nominale} \times 100\%$$

3) Sinon si, à la Date de Constatation Finale, Indice Final est inférieur à 120% Indice Initial et inférieur à la Barrière de Protection du Capital, alors l'Emetteur remboursera par Obligation le Montant de Règlement suivant :

$$\left[100\% + \text{Min} \left(0\%, \frac{\text{Indice Final} - \text{Indice initial}}{\text{Indice initial}} \right) \right] \times N$$

Dans cette hypothèse, les porteurs subiront une perte partielle voire totale du capital et se verront par conséquent rembourser un montant inférieur à la Valeur Nominale.

Avec,

Indice Initial désigne le niveau de clôture officiel de l'Indice à la Date de Constatation Initiale.

Indice Final désigne le niveau de clôture officiel de l'Indice à la Date de Constatation Finale.

Niveau de la Barrière de Protection du Capital

60% x Indice Initial

Date de Détermination du niveau de la Barrière de Protection du Capital

28 juin 2013

Franchissement de la Barrière de Protection du Capital

Le Franchissement de la Barrière de Protection du Capital intervient si à la Date de Détermination du Franchissement de la Barrière de Protection du Capital, l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur au Niveau de la Barrière de Protection du Capital.

Convention de Jour de Ouvré

Jour Ouvré Suivant

Centre financier pour la détermination des Jours Ouvrés pour les paiements

TARGET 2

Droit Applicable

Français

Règlement Livraison

Euroclear France

Commissions et autres Rémunérations

Derivatives Capital paiera au distributeur une commission annuelle maximum équivalente à 0.85% TTC par an du montant des Obligations souscrites (calculée sur la base de la durée totale des Titres hors remboursement anticipé).

2. Marché Secondaire

Information Prix

Bloomberg page : TBD

Reuters page : [ISIN=BNPP]

Fininfo : TBD

Marché Secondaire

Des indications de prix quotidiennes seront publiées sur Reuters, Bloomberg et Fininfo. Sous réserve de conditions normales de marché, BNP Paribas SA assurera une liquidité quotidienne des Obligations avec l'application d'une fourchette achat/vente de 1% maximum.

Toute indication de prix sera fonction de facteurs affectant ou pouvant affecter la valeur des Obligations tels que, sans limitation, le temps restant à courir jusqu'à la Date de Maturité, l'encours de principal restant dû, le risque de crédit de l'Emetteur et, le cas échéant, du Garant, la performance et la volatilité de l'actif sous-jacent, les taux d'intérêt, les taux de change, les spreads de crédit et tous coûts incidents.

S'agissant des transactions sur le marché secondaire, il est important de noter que les prix (à l'achat et à la vente) communiqués aux porteurs à partir du 4ème Jour Ouvré (tel que défini par la Chambre de compensation concernée) qui précède une quelconque date à laquelle l'Emetteur est tenu d'effectuer un paiement (par exemple une date de paiement de coupon) ne tiennent pas compte du montant de ce paiement à intervenir (le « Montant »).

Néanmoins, ledit Montant sera bien versé aux investisseurs qui détiennent encore les Obligations à la date d'enregistrement telle que définie par la Chambre de Compensation.

Double Valorisation

Pricing Partners.

En plus de celle produite par la BNP Paribas Arbitrage, une double valorisation des Obligations sera assurée, tous les quinze jours à compter de la Date d'Evaluation (0) par une société indépendante financièrement de BNP Paribas

3. Restrictions de vente

OFFRE AU PUBLIC EN FRANCE

Derivatives Capital attire votre attention sur le fait que la souscription, le placement, la revente des Obligations décrits aux présentes, ne peut en aucun cas avoir lieu par voie **d'offre au public dans un quelconque pays autre que la France**. En effet, l'émetteur n'a entrepris aucune action en ce sens ; ainsi, en application des dispositions, notamment de l'article 3, de la Directive Prospectus, et des mesures de transpositions prises dans chacun des Etats de l'Espace Economique Européen, la souscription, le placement, la revente des Obligations en dehors de la France ne pourra se faire que dans le cadre d'une exemption à l'offre au public.

Les Obligations n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le "Securities Act") ou en vertu des lois relatives aux valeurs mobilières de l'un quelconque des Etats américains. Aussi, au regard de la législation américaine, les titres ne peuvent être offerts, vendus ou remis aux Etats-Unis, ou à un ressortissant des Etats-Unis ("U.S. Persons" tel que défini dans la Regulation S prise en application du Securities Act et du U.S. Internal Revenue Code), ou pour le compte ou au bénéfice d'un ressortissant des Etats-Unis.

Les Obligations ne peuvent être offerts, vendus, cédés ou livrés qu'en conformité avec l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires applicables. Les informations contenues aux présentes vous sont communiquées de façon confidentielle. Elles ne doivent en aucun cas faire l'objet de reproduction, copies, distribution ou divulgation à des tiers autres que vos conseillers agissant dans le cadre de leur activité professionnelle ou dans les conditions prévues par la loi, sans le consentement préalable et écrit de BNP Paribas et Derivatives Capital.

4. Avantages et Inconvénients

Avantages :

- Le capital est intégralement protégé à l'échéance si, le 28 juin 2021, l'Indice EUROSTOXX 50[®](1) n'a pas baissé de plus de 40% depuis la date de constatation initiale(3).
- En cas de remboursement anticipé ou si, le 28 juin 2021, la performance de l'Indice EUROSTOXX 50[®] a été supérieure ou égale à 120% depuis la date de constatation initiale(3), l'investisseur reçoit(2) un gain de 15% par année écoulée, bénéficiant donc d'un «effet mémoire» depuis le début du produit.
- Dès lors que, à une date d'évaluation (29 juin 2015, 28 juin 2017, 28 juin 2019), l'Indice EUROSTOXX 50[®] enregistre une performance supérieure ou égale à 120% par rapport à la date de constatation initiale(3), l'investisseur bénéficie(2) d'un remboursement anticipé à la hauteur de l'intégralité de la valeur nominale augmentée d'un gain de 15% par année écoulée(2).

Inconvénients :

- L'investisseur ne bénéficie pas d'une garantie en capital. En effet, si l'Indice a baissé de plus de 40% le 28 juin 2021, l'investisseur subit à la date d'échéance une perte en capital. Celle-ci peut être totale si l'Indice a un cours nul le 28 juin 2021.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 2 à 8 ans, en fonction de la performance de l'Indice EUROSTOXX 50[®] à chaque date d'évaluation (29 juin 2015, 28 juin 2017, 28 juin 2019).
- L'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'Indice EUROSTOXX 50[®] en raison du plafonnement du gain (15% par année).
- L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes de l'Indice EUROSTOXX 50[®]. La performance d'un Indice avec dividendes non réinvestis est inférieure à celle d'un Indice avec dividendes réinvestis.
- L'investisseur est exposé à un éventuel défaut de l'émetteur et du garant (qui induit un risque sur le remboursement) ou à une dégradation de la qualité de crédit de l'émetteur et du garant (qui induit un risque

sur la valeur de marché du produit).

- La valorisation du produit en cours de vie peut évoluer indépendamment de l'Indice EUROSTOXX 50[®] et connaître de fortes fluctuations en particulier avant chaque date d'observation annuelle de l'Indice EUROSTOXX 50[®] si son niveau est proche du Niveau Initial, et avant la date d'observation finale, s'il est proche de 60% de son Niveau Initial. Elle dépend de l'évolution des paramètres de marché, en particulier du cours et de la volatilité de l'Indice EUROSTOXX 50[®], des taux d'intérêts et des conditions de refinancement de l'Emetteur.

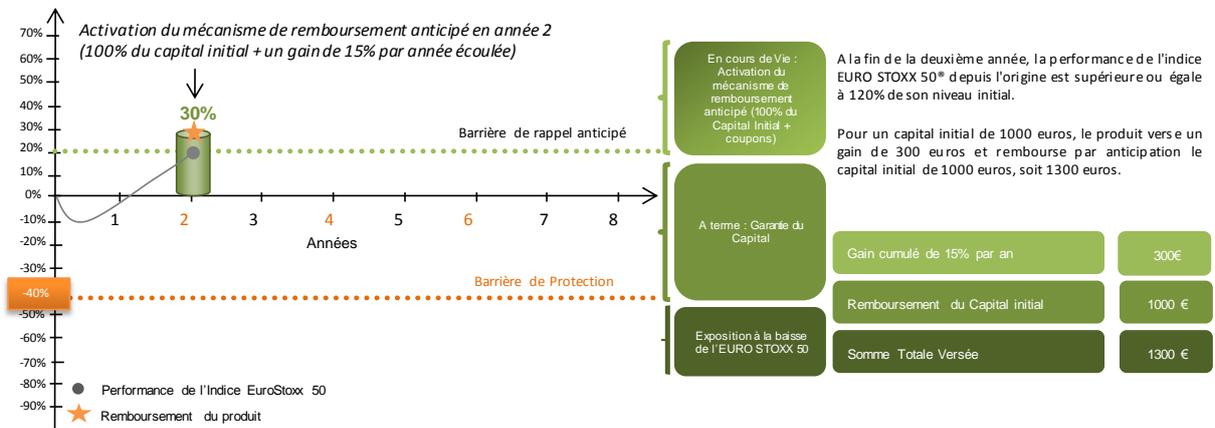
(1) Dividendes non réinvestis.

(2) Hors frais et/ou fiscalité applicable au cadre d'investissement, hors défaut de l'émetteur et de son garant.

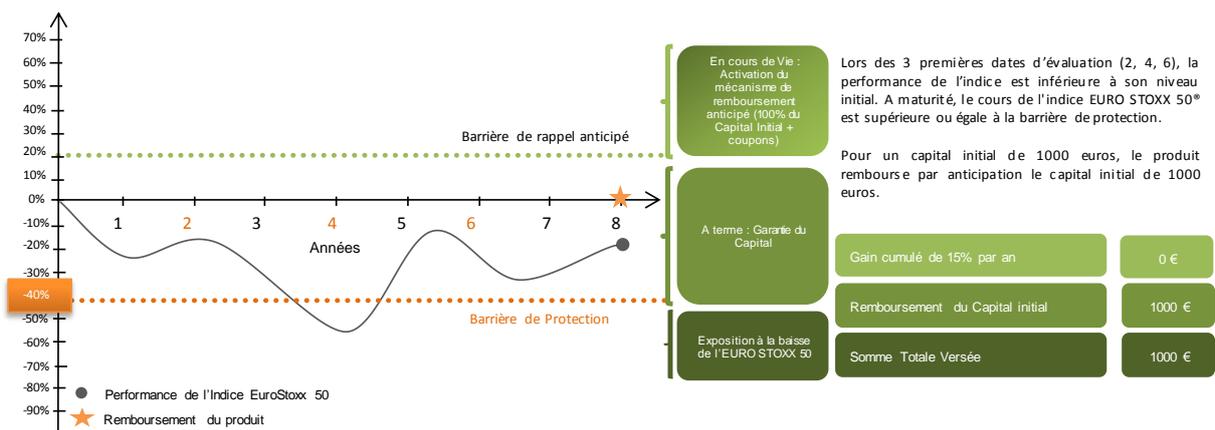
(3) Le 28 juin 2021

5. Scénarii

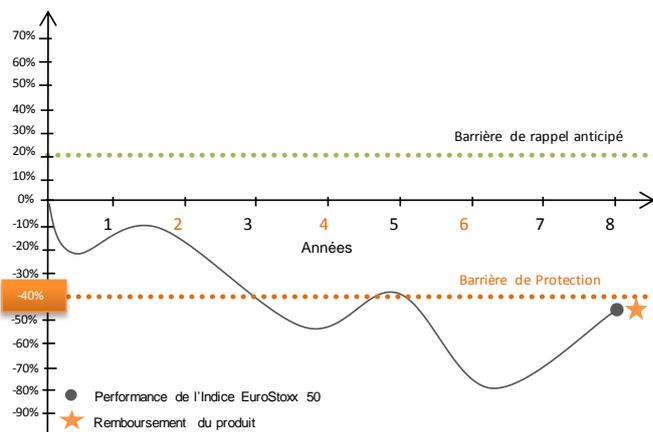
SCENARIO FAVORABLE



SCENARIO MEDIAN : Marché Baissier à horizon 8 ans

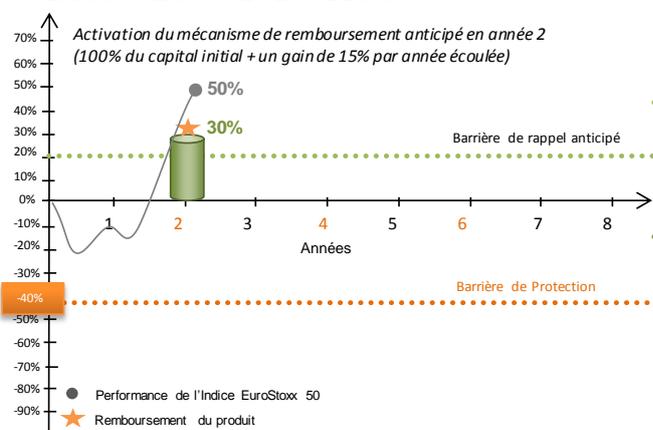


SCENARIO DEFAVORABLE



En cours de Vie : Activation du mécanisme de remboursement anticipé (100% du Capital Initial + coupons)	Lors des 3 premières dates d'évaluation, la performance de l'indice est inférieure à son niveau initial. A maturité, la performance de l'indice EURO STOXX 50® depuis l'origine est inférieure au seuil de -40%. L'investisseur est alors exposé à la baisse de l'indice EURO STOXX 50®.	
A terme : Garantie du Capital	A titre d'exemple, pour un capital initial de 1000 euros, si la performance de l'indice EURO STOXX 50® depuis l'origine est de -50%, le produit verse un capital de 500€.	
	Gain cumulé de 15% par an	0€
	Remboursement du Capital initial	500 €
Exposition à la baisse de l'EURO STOXX 50	Somme Totale Versée	500 €

SCENARIO PLAFONNEMENT DES GAINS



En cours de Vie : Activation du mécanisme de remboursement anticipé (100% du Capital Initial + coupons)	A la fin de la deuxième année, la performance de l'indice EURO STOXX 50® depuis l'origine est supérieure ou égale à 120% de son niveau initial.	
A terme : Garantie du Capital	Pour un capital initial de 1000 euros, le produit verse un gain de 300 euros et rembourse par anticipation le capital initial de 1000 euros, soit 1300 euros.	
	Gain cumulé de 15% par an	300€
	Remboursement du Capital initial	1000 €
Exposition à la baisse de l'EURO STOXX 50	Somme Totale Versée	1300 €

Tous les remboursements présentés dans ces scénarii (dont les gains éventuels) sont calculés sur la base de la valeur nominale, hors frais divers et frais liés à l'enveloppe, commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de BNP PARIBAS.

6. Facteurs de risques

Responsabilité des investisseurs

BNP Paribas attire votre attention sur le fait que la souscription, le placement, la revente des Obligations décrits aux présentes, ne peut en aucun cas avoir lieu par voie d'offre au public dans un quelconque pays autre que la France. En effet, l'émetteur n'a entrepris aucune action en ce sens ; ainsi, en application des dispositions, notamment de l'article 3, de la Directive Prospectus, et des mesures de transpositions prises dans chacun des Etats de l'Espace Economique Européen, la souscription, le placement, la revente des Obligations en dehors de la France ne pourra se faire que dans le cadre d'une exemption à l'offre au public.

Analyse des risques

Il existe un risque de perte partielle voire totale du capital initialement investi. En conséquence, un investissement dans les Obligations présente un caractère très spéculatif, impliquant un haut niveau de risque ; il ne saurait donc être envisagé que par des personnes pouvant se permettre de perdre l'intégralité du capital

investi.

Toute opération sur instrument financier peut impliquer des risques liés notamment à la variation des taux d'intérêt, des taux de change, des matières premières ou des indices.

Au regard de ces risques, les clients de BNP Paribas doivent avoir la connaissance requise et l'expérience nécessaire pour évaluer les caractéristiques et les risques associés à chaque transaction envisagée. Derivatives Capital pourra fournir sur demande raisonnable du client des informations supplémentaires, afin de lui permettre de mieux appréhender les risques et les caractéristiques de la transaction.

En conséquence, lorsque le client conclura la transaction envisagée, il sera réputé en avoir compris et accepté les termes et conditions, ainsi que les risques qui y sont associés.

Le client sera considéré comme (i) agissant pour son compte propre, (ii) ayant pris sa décision d'investissement en toute indépendance.

Il appartient à tout client de procéder à une étude et une évaluation des risques, des avantages et inconvénients de la transaction, y compris de ses aspects juridiques, fiscaux et comptables. Comme précédemment indiqué, BNP Paribas peut fournir, sur demande écrite du client, des informations complémentaires sur la transaction mais n'assume aucune obligation de conseil à son égard, notamment pour ce qui a trait à l'opportunité de cette opération ou à son adéquation avec ses besoins ou contraintes propres.

Derivatives Capital déclinent toute responsabilité quant à la pertinence, l'exactitude ou l'opportunité des informations contenues, ces dernières n'ayant aucune valeur contractuelle. Derivatives Capital ou l'un quelconque de ses dirigeants ou de ses salariés ne sauraient être tenus responsables de tout préjudice direct ou indirect résultant d'une quelconque utilisation de ce document.

Les termes de cet avertissement ne peuvent pas faire l'objet de modification sauf par écrit.

Ce document doit être lu conjointement avec le Prospectus. Ce document ne peut être considéré comme une sollicitation ou une offre de souscrire, acheter ou vendre des valeurs mobilières ou instruments financiers, ou de conclure une quelconque opération.

L'Émetteur se réserve le droit de ne pas émettre les Obligations décrits aux présentes, de manière discrétionnaire.

Ces termes et conditions indicatifs doivent être lu conjointement avec les Conditions Définitives (Final Terms) des Obligations et avec le Prospectus de Base qui en détaille l'ensemble des caractéristiques

En cas d'incohérence entre ces termes et conditions indicatifs et les Conditions Définitives (Final Terms) des Obligations, ces derniers prévaudront.

Avertissement relatif à l'Indice:

L'indice mentionné dans le présent document (l' "Indice") n'est pas parrainé, approuvé ou vendu par Société Générale ou Derivatives Capital. Société Générale et Derivatives Capital n'assumeront aucune responsabilité à ce titre.

STOXX et ses concédants n'ont pas d'autre lien avec le détenteur de licence que la licence qui a été attribuée pour l'indice EuroStoxx 50® et les marques déposées associées à des fins d'utilisation en rapport avec le

produit.

STOXX et ses concédants:

- ne font aucune déclaration de garantie quant à l'opportunité d'une transaction sur les parts du produit qu'ils s'abstiennent également de vendre et de promouvoir.
- ne délivrent aucune recommandation d'investissement à quiconque en ce qui concerne le produit ou quelque autre titre que ce soit.
- n'endossent aucune responsabilité ni obligation quant à la date de lancement, la quantité et le prix des parts du produit, et ne prennent aucune décision à ce sujet.
- n'endossent aucune responsabilité ni obligation concernant l'administration, la gestion ou la commercialisation du produit.
- ne sont pas tenus de prendre en considération les besoins du produit ou de ses détenteurs de parts pour déterminer, composer ou calculer l'indice Euro Stoxx 50®.

STOXX et ses concédants déclinent toute responsabilité relative au produit. Plus particulièrement,

STOXX et ses concédants ne fournissent ni n'assurent aucune garantie, expresse ou implicite, que ce soit concernant:

- Les résultats devant être obtenus par le produit, le détenteur de parts du produit ou toute personne impliquée dans l'utilisation de l'indice Euro Stoxx 50® et des données incluses dans Euro Stoxx 50®.
- L'exactitude ou l'exhaustivité de l'indice Euro Stoxx 50® et des données qu'il contient.
- La négociabilité de l'indice Euro Stoxx 50® et de ses données ainsi que leur adéquation à un usage précis ou à une fin particulière.
- STOXX et ses concédants ne peuvent être tenus pour responsables de quelque erreur, omission ou interruption que ce soit dans l'indice Euro Stoxx 50® ou les données qu'il contient.
- En aucun cas, STOXX ou ses concédants ne peuvent être tenus pour responsables de quelque manque à gagner que ce soit. Il en va de même pour tout dommage ou perte indirects même si STOXX et ses concédants ont été avertis de l'existence de tels risques.

Le contrat de licence entre le détenteur de licence et STOXX a été établi dans leur seul intérêt et non dans celui des détenteurs de parts du produit ou de tiers.

7. Avertissements

Ce " Caractéristiques indicatives " est un document strictement confidentiel et les informations qu'il contient sont la propriété de Derivatives Capital et ne sauraient être transmises à quiconque sans l'accord préalable écrit de Derivatives Capital.

La distribution, possession ou la remise de ce document dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer.

Ni Derivatives Capital, ni ses affiliés, directeurs, administrateurs, employés, agents ou conseils, ni toute autre personne accepte d'être responsable à l'encontre de toute personne du fait de la distribution, possession ou remise de ce document dans ou à partir de toute juridiction.

Ce document est fourni à chaque destinataire à titre d'information et ne constitue pas une recommandation personnalisée d'investissement. Il est destiné à être diffusé indifféremment à chaque destinataire et les produits ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. En aucun cas, ce document ne peut être considéré comme une sollicitation, une offre ou un engagement de Derivatives Capital de mettre en place une transaction aux conditions qui y sont décrites ou à d'autres conditions. Tout engagement présenté dans ce document devra être notamment soumis à une procédure d'approbation de Derivatives Capital conformément aux règles internes qui lui sont applicables.

Derivatives Capital n'a ni vérifié ni conduit une analyse indépendante des informations figurant dans ce document. Par conséquent, Derivatives Capital ne fait aucune déclaration ou garantie ni ne prend aucun engagement envers les lecteurs de ce document, de quelque manière que ce soit (expresse ou implicite) au titre de la pertinence, de l'exactitude ou de l'exhaustivité des informations qui y figurent ou de la pertinence des hypothèses auxquelles elle fait référence. En effet, les informations figurant dans ce document ne tiennent pas compte des règles comptables ou fiscales particulières qui s'appliqueraient aux contreparties, clients ou clients potentiels de Derivatives Capital. Derivatives Capital ne saurait donc être tenu responsable des éventuelles différences de valorisation entre ses propres données et celles de tiers, ces différences pouvant notamment résulter de considérations sur l'application de règles comptables, fiscales ou relatives à des modèles de valorisation.

Les informations sur les prix ou marges sont indicatives et sont susceptibles d'évolution à tout moment, notamment en fonction des conditions de marché. Les performances passées et les simulations de performances passées ne sont pas un indicateur fiable et ne préjugent donc pas des performances futures. Derivatives Capital se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment sans préavis. Plus généralement, Derivatives Capital, ses sociétés mères, ses filiales, ses actionnaires de référence ainsi que leurs directeurs, administrateurs, associés, agents, représentants, salariés ou conseils respectifs rejettent toute responsabilité à l'égard des lecteurs de ce document ou de leurs conseils concernant les caractéristiques de ces informations.

Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date apposée en première page. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent.

Derivatives Capital ne saurait être tenu pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans le présent document et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement. En tout état de cause, il vous appartient de recueillir les avis internes et externes que vous estimez nécessaires ou souhaitables, y compris de la part de juristes, fiscalistes, comptables, conseillers financiers, ou tous autres spécialistes, pour vérifier notamment l'adéquation de la transaction qui vous est présentée avec vos objectifs et vos contraintes et pour procéder à une évaluation indépendante de la transaction afin d'en apprécier les mérites et les facteurs de risques.

Derivatives Capital est agréé par l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP) en France en qualité de prestataire de services d'investissements.

Derivatives Capital est réglementé par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels il est agréé.